

<https://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article149>

Plaidoyer en faveur de la vie

- Actions et initiatives pour le Bien commun -



Date de mise en ligne : jeudi 16 juillet 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

« Réflexion de Mgr Thierry Scherrer et des membres de la Commission de Bioéthique du diocèse de Laval au sujet de la validation par la Cour européenne des droits de l'homme de l'arrêt des soins de Vincent Lambert.

Depuis que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a validé l'arrêt des soins de Vincent Lambert, ce patient accueilli à l'Hôpital Sébastopol de Reims dans un état de polyhandicap profond, de nombreuses personnalités ont souhaité faire connaître leurs réactions et leurs interrogations, parmi lesquels un certain nombre d'évêques de France.

Tout récemment encore, la CEDH ayant rejeté la demande de révision de cet arrêt réclamée par les parents, une convocation leur a été adressée pour le 15 juillet par le CHU de Reims pour tenir un conseil de famille « en vue d'une décision d'arrêt des traitements ». Même si rien n'indique qu'une décision définitive sera prise à cette date, nous voudrions ici redire un certain nombre de convictions que tous peuvent partager :

[-] Chaque personne possède une égale dignité, quels que soient sa condition ou son état de santé. Cette reconnaissance est le fondement de notre lien social.

[-] L'alimentation et l'hydratation répondent aux besoins fondamentaux communs à tous les hommes, malades ou bien portants, et ne peuvent par conséquent être considérés comme de simples traitements.

[-] L'attention à celui qui est en situation de faiblesse est le principe de toute attitude éthique.

Dans le cas présent, les chrétiens ne peuvent rester silencieux, tout en appelant au plus grand respect des personnes :

[-] Au respect de Vincent Lambert, qui ne doit pas devenir l'otage d'une cause ou d'une idéologie ;

[-] Au respect des proches de Vincent Lambert,, notamment son épouse et ses parents, qui cherchent de bonne foi à faire ce qu'ils jugent être le meilleur pour leur époux et fils ;

[-] Au respect du corps médical, dont le dévouement mérite notre confiance.

Sur la base de cette attitude, nous voulons rappeler que :

[-] L'interdit de tuer délibérément l'innocent, même par omission, est la marque de notre humanité. La loi elle-même se doit d'être au service de la vie.

[-] La vie humaine reste un don de Dieu, au service duquel se trouvent les médecins. La toute-puissance que nous donne la technologie doit reconnaître cette limite.

[-] Comme le Christ, l'Église n'est pas là pour condamner des personnes mais pour annoncer la miséricorde de Dieu. Seul Dieu juge les personnes, et seul il donne la vie et la reprend.

Si la sentence portée à l'encontre de Vincent Lambert, était mise à exécution, nous ne pourrions pas ne pas nous interroger avec inquiétude sur le sort que pourraient subir les très nombreux patients qui se trouvent dans des situations comparables à la sienne.

Plaidoyer en faveur de la vie

La vie est un bien éminemment précieux et l'attitude que la société adopte à son égard nous concerne tous.
Ensemble, soyons d'inlassables plaidoyers en faveur de la vie ! »

Mgr Thierry Scherrer et les membres de la Commission de Bioéthique du diocèse de Laval

Source :

[église catholique Plaidoyers pour la vie](#)